

INDICATEURS DE SUIVI : POST DÉCLENCHEMENT ET POST-FDAL

Messages clés

- 1. En guise de première étape, toutes les parties prenantes doivent se mettre d'accord sur des définitions pertinentes à l'échelle nationale pour les termes *FDAL et installations d'assainissement améliorées/non améliorées* –** Les définitions devraient inclure des indicateurs pour le ou les types de changement de comportement en matière d'assainissement devant être adoptés par les ménages et les communautés tout entières.
- 2. En guise de nouvelle étape après l'obtention du statut FDAL, il faut aussi des définitions propres à chaque pays pour déterminer les différents jalons dans les changements de comportement vers un *Assainissement total* –** Cela priorise et dirige l'attention et les ressources vers un changement précis de comportement à la fois au lieu de diluer le message en prônant plusieurs comportements à changer en même temps. L'échelle de progression devrait aussi définir des objectifs/jalons de changement de comportement pouvant être vérifiés tout au long du processus.
- 3. Les outils de suivi et l'établissement de rapports doivent être harmonisés dans chaque pays.** Ce point est essentiel pour un suivi national efficace.
- 4. Le processus a besoin d'être transparent à tous les niveaux –** Il est crucial de veiller à la transparence des indicateurs et des méthodes de mesure pour faire du suivi un outil permettant d'accélérer le changement. Des indicateurs transparents peuvent être conçus pour promouvoir l'autonomisation et le renforcement des capacités des communautés. La transparence budgétaire donne les moyens de mesurer de manière efficace les performances d'un programme.
- 5. Ceux qui utilisent l'approche du marketing de l'assainissement ont besoin de prendre conscience** du pourquoi et du comment du suivi des progrès dans la conception et l'application de l'approche.
- 6. Il faut mettre en place des processus de suivi clairement structurés et vérifiables** avec des normes de qualité et des activités à contrôler durant diverses visites/manifestations de suivi successives.
- 7. Les indicateurs et les domaines qu'ils servent à couvrir sont importants pour le suivi post-FDAL.**

Introduction : Questions et difficultés liées à l'institutionnalisation et au déploiement de l'ATPC à plus grande échelle

Beaucoup de pouvoirs publics reconnaissent à présent l'ATPC dans leurs politiques d'assainissement et leurs documents stratégiques comme une approche permettant d'élargir la couverture de l'assainissement. Pourtant, très peu de politiques gouvernementales font référence au suivi de l'ATPC et, en règle générale, il n'y a pas de conseils formulés à l'intention du gouvernement national en matière de suivi post-FDAL.

Au niveau régional au sein des pays, il y a souvent des définitions différentes des termes « FDAL » et « installations d'assainissement améliorées » parallèlement aux définitions du JMP. Il est nécessaire d'harmoniser le suivi et les indicateurs autour de cibles et d'objectifs nationaux.

Les systèmes de S&E de l'ATPC à grande échelle doivent s'aligner sur les politiques nationales, les capacités et les budgets nationaux, ce qui nécessitera de rendre le suivi post-FDAL performant d'un point de vue coût-efficacité.

Le marketing de l'assainissement est un domaine émergent et mal connu. Au sein des parties prenantes, on ne sait pas trop bien en quoi consiste le suivi des progrès du marketing de l'assainissement et comment l'assurer.

Expériences

1. Des définitions approuvées propres à chaque pays pour les termes *FDAL* et *installations d'assainissement améliorés/non améliorés*

Le besoin de définitions approuvées propres à chaque pays

Lorsque le déclenchement de l'ATPC se propage rapidement dans beaucoup de pays à la fois, et lorsque les communautés commencent à s'auto-déclarer FDAL, on voit émerger une variété de définitions du statut FDAL et différentes façons de le vérifier dans différents projets. Par ailleurs, les projets et les enquêtes auprès des populations ne font pas toujours la distinction entre les installations améliorées et non améliorées lorsqu'ils comptabilisent le taux de couverture. Tout cela fait qu'il est difficile d'agrèger les données sur l'accès à l'assainissement et les communautés au statut FDAL, ce qui laisse perplexes les autorités nationales chargées du suivi de la réalisation des cibles des OMD.

La première étape consiste donc à harmoniser les définitions des indicateurs et des principaux concepts avant de développer des indicateurs et systèmes de suivi quelconques pour les phases post-déclenchement et post-FDAL de la mise en œuvre de l'ATPC dans les communautés. Chaque pays a besoin d'adopter des définitions en fonction de son propre contexte de développement, de ses objectifs et de ses cibles, y compris les cibles nationales au regard des OMD, puis de faire appliquer ces définitions dans tous les projets et programmes ayant trait à l'assainissement rural, quelles qu'en soient les sources de financement. Les définitions devront être dégagées des consultations avec les parties prenantes ; elles seront discutées avec soin et approuvées par toutes les parties prenantes, rendues officielles par les gouvernements nationaux et intégrées dans les directives opérationnelles régissant les programmes d'assainissement en zones rurales.

Définition du terme FDAL

Avec l'introduction de l'ATPC par divers circuits dans différents pays, les communautés ayant obtenu le statut FDAL (Fin de la défécation à l'air libre) ont été définies de multiples façons par différents bailleurs, ONG et structures gouvernementales. Cela a engendré des problèmes en termes d'agrégation des données à propos des résultats de l'ATPC à tous les niveaux. Il est nécessaire d'adopter une définition approuvée à l'échelon national des communautés FDAL de manière à ce que les systèmes de vérification et de certification puissent se baser dessus et pour que les données provenant des résultats du suivi/de la vérification des communautés FDAL puissent être agrégées et comparées de même que le comportement à travers tous les projets et provinces/districts du pays. Par ailleurs, à moins que le statut FDAL ne soit défini de façon claire et mesurable en termes de changement de comportement collectif, le suivi des progrès pour l'obtention du statut FDAL est réduit à un simple comptage du nombre de toilettes construites – une statistique qui peut n'avoir que peu ou pas de rapport avec l'élimination de la défécation en plein air.

Recommandation : La définition adoptée du terme FDAL devrait inclure des indicateurs concernant le type de changement de comportement en matière d'assainissement devant être adopté par les ménages et les communautés tout entières. Les définitions suivantes illustrent ce point :

Le projet TSSM en Java oriental a institutionnalisé la définition suivante d'une communauté FDAL, laquelle est désormais adoptée pour la mise en œuvre de la Stratégie pour un Assainissement total communautaire en Indonésie (2008). Une communauté est dite FDAL lorsque :

- Tous les ménages de la communauté défèquent dans des installations sanitaires améliorées dans lesquelles elles mettent aussi au rebut les fèces des nourrissons
- La communauté a instauré des sanctions qu'elle fait appliquer en cas de défécation en plein air
- La communauté surveille la croissance du taux de propriété d'installations sanitaires améliorées par 100 % des ménages
- Il n'y a pas d'excréments humains visibles dans l'environnement
- La communauté dispose d'un plan/d'une stratégie écrite pour atteindre l'assainissement total

Définir les installations d'assainissement améliorées et non améliorées

Les définitions des *installations d'assainissement améliorées et non améliorées* sont disponibles dans le Programme commun OMS-UNICEF de suivi (JMP) et elles ont pour but de faciliter le suivi de l'atteinte des cibles des OMD par tous les pays. Dans beaucoup de pays, les systèmes de suivi du secteur avant les OMD ne sont pas alignés sur les définitions du JMP, ce qui complique le suivi de l'atteinte des cibles des OMD et l'établissement de rapports. À cela, il faut ajouter le problème de l'inclusion des latrines partagées au rang des installations sanitaires améliorées que l'on a vu émerger dans certains pays comme le Bangladesh, le Ghana et l'Indonésie. Le JMP ne reconnaît pas les latrines partagées comme des installations sanitaires améliorées malgré le fait que le manque de terres disponibles dans les communautés surpeuplées ou la mise en commun de fonds par plusieurs ménages a souvent débouché sur la construction d'installations sanitaires améliorées parfaitement satisfaisantes, qui sont utilisées et entretenues conjointement par plusieurs ménages dans ces pays. La terminologie technique des définitions du JMP s'est également révélée difficile à traduire clairement et sans ambiguïté dans certaines langues nationales pour être largement diffusée dans les pays en question. On constate aussi un manque d'indicateurs pour le suivi des progrès et des impacts des interventions sur les groupes vulnérables.

Un autre domaine de débats permanents concerne la qualité et les matériaux utilisés pour la cuvette et la dalle dignes d'être effectivement classés comme des installations améliorées. D'après le JMP (2012: 33) « Une installation d'assainissement améliorée garantit une séparation hygiénique des excréta humains et empêche tout contact avec les personnes ». Cela comprend les latrines à fosse avec une dalle alors qu'une latrine à fosse sans dalle est considérée comme une installation non améliorée. La dalle est largement interprétée comme étant une plaque Sanplat en ciment. Toutefois, il y a eu de nombreuses innovations locales et maintes pratiques faisant intervenir des surfaces hygiéniques lavables qui ne font pas appel à des dalles en ciment ou des dalles Sanplat et un certain nombre de pays, comme le Mali, les considèrent comme étant améliorées.

Ainsi, le projet TSSM en Indonésie définit les *installations d'assainissement améliorées* (latrines hygiéniques ou *Jamban sehat*) comme celles qui :

- Empêchent le contact entre les personnes et les excréta humains

- Empêchent l'accès aux excréta par des insectes vecteurs et des animaux domestiques ou sauvages
- Ne polluent pas les plans d'eau
- Empêchent les odeurs nauséabondes

Les installations sanitaires qui ne remplissent pas ces critères sont comptabilisées comme des *installations d'assainissement non améliorées (Jamban tidak sehat)*.

Plus généralement, il y a eu des exemples de tentatives d'harmonisation des indicateurs : WaterAid, l'OMS et l'UNICEF ont coorganisé trois ateliers techniques à Dar es Salaam en janvier 2011. Ces rencontres ont rassemblé des experts techniques et des représentants de haut niveau issus d'institutions nationales impliquées dans le suivi du secteur au Kenya, au Rwanda, en Ouganda et en Tanzanie pour échanger des expériences et des solutions afin de renforcer le suivi du secteur dans le cadre de leur programme de suivi commun. L'objet était de faciliter une meilleure coordination entre les parties prenantes impliquées dans le suivi du secteur de l'eau et l'assainissement aux niveaux national et international grâce :

- À une meilleure compréhension des différentes méthodologies utilisées dans la collecte, le traitement et la définition des données
- À une compréhension des données et des sources
- À une harmonisation des approches de suivi aux niveaux national et mondial
- À l'encouragement d'une collaboration accrue entre les différentes agences nationales impliquées dans le suivi du secteur de l'eau et l'assainissement¹

On espère que les indicateurs révisés post-2015 du JMP permettront de résoudre certaines de ces questions.

Recommandation : Pour promouvoir une appréciation commune à tous les niveaux, des définitions pertinentes à l'échelle nationale peuvent être formulées dans des manières qui communiquent la logique à la base des définitions du JMP dans des termes courants et les interprètent pour des technologies et des conditions locales, en faisant en sorte qu'elles soient mieux comprises par tous les intéressés, qu'il s'agisse des membres des communautés ou des décideurs nationaux en passant par le personnel des collectivités locales.

2. Définitions approuvées propres à chaque pays pour les différents jalons dans les changements de comportement vers un *Assainissement total*

L'obtention du statut FDAL est un jalon généralement atteint lorsque tous les ménages cessent de déféquer en plein air. Le processus de changement de comportement en matière d'hygiène ne s'arrête pas à l'obtention du statut FDAL et nombre de pays ont commencé à définir d'autres étapes le long du chemin qui mène à l'objectif ultime d'*Assainissement total*. L'assainissement total a été défini par nombre de pays comme la pratique par tous les ménages d'un ensemble de comportements d'hygiène clés qui englobent notamment l'élimination de la défécation en plein air, la mise au rebut des excréta de nourrissons, le lavage des mains avec du savon (ou les matériaux/produits disponibles localement comme la cendre ou le sisal qui peuvent servir à fabriquer du savon), l'hygiène des aliments et de l'eau de boisson, la mise au rebut sans risque des déchets ménagers solides et liquides, etc. Beaucoup de pays sont aussi arrivés à la même conclusion : il n'est pas réaliste de croire que les communautés peuvent atteindre l'Assainissement

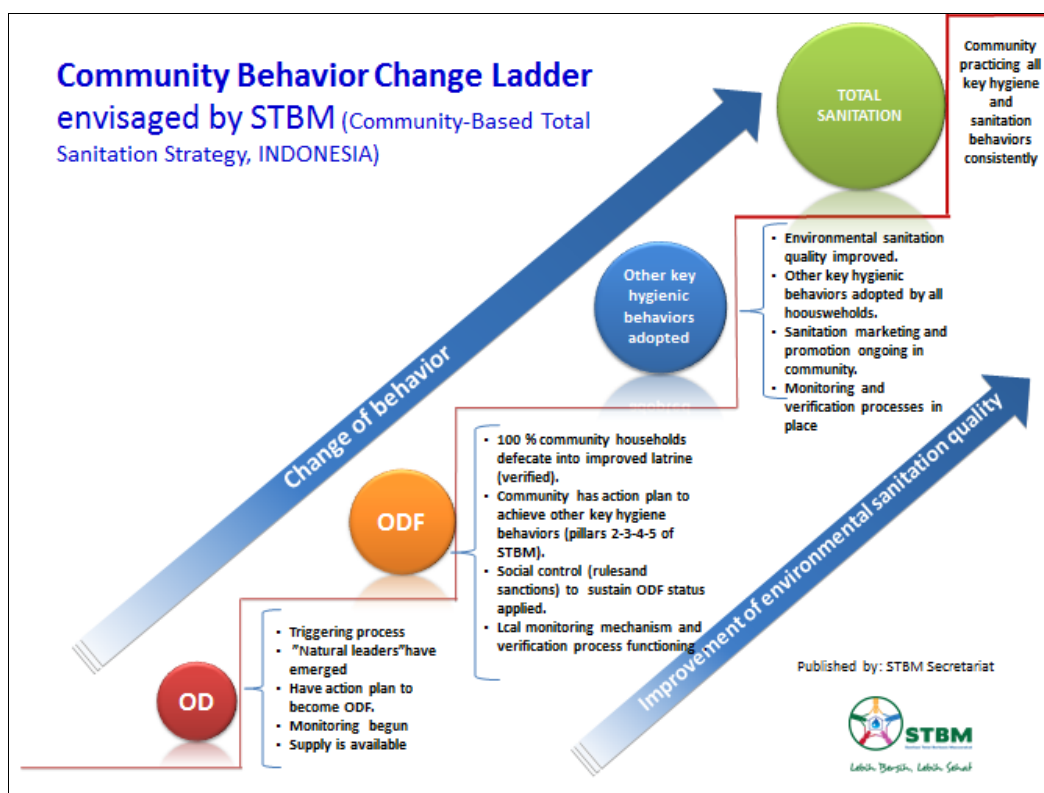
¹ <http://tanzania.wateraid.org/news/item/65-east-africa-data-reconciliation-workshop-in-dar-es-salaam>

total d'un seul coup et l'amélioration des comportements d'hygiène ne peut se faire que progressivement, d'une manière graduelle, comme pour monter une échelle.

Recommandation : Il faut prioriser et accorder une attention directe et des ressources à un changement précis de comportement à la fois au lieu de diluer le message en prônant plusieurs comportements à changer en même temps. L'échelle de progression définit également des objectifs de changement de comportement pouvant être vérifiés tout au long du processus.

Ci-après figurent quelques exemples d'échelles de changement de comportement envisagées par des pays dans leurs stratégies d'assainissement en zones rurales :

L'échelle de l'Indonésie peut être représentée par un schéma :



Le Nigéria utilise également une définition du statut FDAL et des étapes ultérieures des changements de pratiques d'hygiène basée sur une échelle (pour obtenir une description, voir la note d'information intitulée *Vérification, Certification et Revérification*).

L'Éthiopie adopte une approche en deux temps de la vérification de la salubrité des pratiques d'assainissement et d'hygiène : 1) la certification primaire reconnaît le statut FDAL et 2) la certification secondaire reconnaît la salubrité des pratiques d'assainissement et d'hygiène qui englobent l'élimination de la défécation en plein air avec des latrines conformes à des normes minimales, le lavage des mains avec du savon ou des produits de remplacement du savon aux moments cruciaux, et la bonne gestion de l'eau par le ménage.

3. Harmonisation des indicateurs de suivi et des outils d'établissement de rapports

Le Malawi dispose d'un cadre pour harmoniser les indicateurs de suivi et les outils d'établissement de rapports. Il existe au sein du secteur un groupe de travail sur le S&E auquel tous les agents de

mise en œuvre soumettent leurs indicateurs, qui sont ensuite consolidés et répercutés dans la structure gouvernementale. Le Malawi pilote des outils pour l'établissement de rapports sur l'assainissement en les intégrant dans un mécanisme trimestriel existant de reddition de comptes sur la santé environnementale. Un ensemble d'indicateurs ont été identifiés par le biais d'un processus de consultation impliquant tous les principaux acteurs du secteur, des pouvoirs publics jusqu'aux ONG. Les formulaires d'établissement de rapports interviennent à différents niveaux, à savoir – au niveau communautaire, des centres de santé et du district.

Responsabilité	Type de formulaire	Fréquence
HSA (Niveau communautaire)	Communauté	Mensuel
AEHO (Récapitulatif de la communauté)	Centres de santé	Mensuel
DEHO (Récapitulatif du centre de santé)	District	Mensuel
Principal agent de santé environnementale	National	Semestriel

Les résultats et les formulaires modifiés seront utilisés pour appuyer l'établissement de rapports à mesure que l'ATPC est déployé à l'échelle du pays. Les Assistants de veille sanitaire (HSA) au Malawi (et d'autres cadres semblables dans d'autres pays) jouent un rôle crucial dans ce suivi. Un système de suivi post-FDAL relié aux HSA semble être efficace à condition que les HSA aient à s'occuper d'un nombre raisonnable de villages et sous réserve que leur travail soit basé sur les performances. En Zambie, les autorités traditionnelles ont été appelées à participer au suivi de l'ATPC.

4. Transparence du suivi à tous les niveaux

Les systèmes classiques de suivi du secteur mettent l'entière responsabilité du suivi sur les épaules des fonctionnaires gouvernementaux qui peuvent ou non faire intervenir des membres de la communauté dans le processus. Ces derniers ont généralement peu conscience de l'objet et des méthodes du suivi, hormis si des systèmes de suivi participatif ont été institutionnalisés. Les systèmes de suivi peuvent donner des résultats très utiles lorsque tous les intéressés connaissent et comprennent ce qui est suivi, comment les indicateurs sont mesurés et agrégés ainsi que les contrôles et les garde-fous qui existent pour garantir l'exactitude des données.

Transparence au niveau communautaire. Les initiatives pilotées par la communauté comme l'ATPC ont besoin de mettre en place un suivi et une notification des progrès et résultats par la communauté (p. ex. accès à l'assainissement, pratiques d'assainissement et d'hygiène, changement de comportement collectif), car les communautés constituent les utilisateurs de premier niveau de ce type de données, alors que les autorités locales ou l'administration centrale sont des usagers secondaires, voire tertiaires. Des instruments et des méthodes ont besoin d'être mis au point pour rapporter ces données issues des communautés dans les systèmes gouvernementaux et pour que les mesures prises soient transmises des systèmes gouvernementaux aux communautés.

Les pratiques permettant de rendre les progrès parfaitement lisibles par les communautés se sont révélées efficaces. Les signes placés sur les maisons et les cartes sociales se sont révélés efficaces. En Angola, les maisons n'ayant pas de latrine sont identifiées par une corde rouge rattachée à la maison. En Indonésie, des autocollants de différentes couleurs signalent les maisons dotées d'installations sanitaires améliorées, non améliorées ou celles qui n'ont pas de latrines. Les cartes sociales sont exposées pour permettre un suivi transparent au niveau communautaire. En Java oriental, les mêmes codes de couleur que les autocollants sont utilisés pour signaler les maisons sur

les cartes sociales affichées dans le bureau du village, avec des mises à jour régulières par le comité d'assainissement du village. Au Ghana, les numéros des maisons sont recensés sur une affiche publique et celles qui ont une latrine sont clairement identifiées. En Éthiopie, des drapeaux jaunes, verts ou blancs indiquent les différentes étapes atteintes par la communauté (voir la note d'information intitulée *Vérification, certification et revérification*).

La transparence du suivi et de la notification des progrès facilite la comparaison, l'analyse, la concurrence et l'apprentissage. Il y a un potentiel énorme pour que les districts et les provinces au sein d'un même pays tirent rapidement des leçons de leurs expériences mutuelles. En Indonésie, le projet TSSM a inauguré des plateformes de parties prenantes pour promouvoir un échange d'apprentissage et un partage des connaissances en utilisant les bulletins de données de suivi des différents districts. Ceci a permis de créer une plus grande prise de conscience au sein du personnel des autorités de district à propos de leurs performances par rapport à celles de leurs homologues. Le sentiment de compétitivité et le désir de rectifier ses faiblesses éprouvés au sein des parties prenantes a donné naissance à un large éventail d'activités d'apprentissage horizontal qui se sont poursuivies pendant des mois bien après les rencontres d'apprentissage. Au lendemain du projet TSSM, les plateformes sont désormais financées et maintenues par les autorités provinciales et de district.

Le Ghana a instauré une ligue des communautés FDAL (qui comprend un graphe montrant des coureurs sur la piste d'un stade d'athlétisme – les coureurs représentent les communautés ou les districts).

En Éthiopie, un village place bien en vue des drapeaux jaunes, verts ou blancs pour indiquer dans quelle mesure il a réussi à débarrasser son environnement de la défécation en plein air.

- Drapeau jaune : au moins 50 pour cent des ménages ont achevé la construction d'un type quelconque de latrine (type conçu par les membres de la communauté) et s'en servent.
- Drapeau vert (première phase de la certification FDAL) : échelon immédiatement supérieur au drapeau jaune (c'est un processus d'environ six mois en circonstances normales). 100 % des ménages ont construit des latrines d'un type quelconque et s'en servent. Des latrines ont été construites à l'intention des voyageurs et dans les lieux publics et elles sont en service.
- Drapeau blanc : la communauté est prête à passer à la deuxième phase du processus de certification.

La publication du WSP *What Does It Take to Scale Up Rural Sanitation?* [Que faut-il faire pour déployer l'assainissement à plus grande échelle en zones rurales ?] (Perez *et al.* 2012) est une source d'expériences significatives en matière de facilitation d'un apprentissage horizontal au sein de divers pays d'Afrique et d'Asie et entre eux.

La transparence du suivi budgétaire pour l'assainissement est indispensable pour mesurer les performances du programme. Les budgets des autorités locales doivent comporter des lignes budgétaires distinctes pour les interventions portant sur l'assainissement rural et l'amélioration de l'hygiène, qui font une distinction claire entre les budgets destinés à l'appui aux actifs physiques et l'appui aux actifs sociaux (pour le cas où le pays fournisse encore aux ménages des subventions à la construction ou utilise le budget pour construire des installations institutionnelles). L'établissement d'un lien entre les performances d'un programme ATPC et les allocations budgétaires pour l'assainissement (p. ex. l'étalonnage des évaluations des performances du secteur, le financement basé sur les résultats, les approches basées sur les produits) semblent donner de bons résultats.

La transparence des allocations budgétaires a fait qu'il est possible de jauger le rapport coût-efficacité et l'efficacité de l'utilisation du budget par rapport aux résultats du programme au niveau communautaire dans l'étalonnage des performances des programmes et dans les systèmes de suivi en Inde et en Indonésie. Ces évaluations sont liées à la concurrence et à l'attribution de récompenses/incitations à l'intention des autorités de district.

Au Ghana, le soutien budgétaire multi-donneurs (MDBS) est un mécanisme de soutien commun des bailleurs de fonds et du gouvernement du Ghana. Cette facilité est basée sur la contribution directe de ressources financières au Trésor public par des bailleurs de fonds afin de compléter les recettes intérieures générées par le Ghana. L'inclusion de cibles d'ATPC dans un DESSAP (Plan d'action stratégique pour l'assainissement environnemental à l'échelle du district) est l'un des critères d'éligibilité pour bénéficier d'une contribution du MDBS. Une allocation de ressources supplémentaires est basée sur les résultats du FOAT (Outil fonctionnel d'évaluation organisationnelle), qui évalue aussi 75 % de la mise en œuvre des activités du DESSAP déployées dans l'année.

Au Kenya, il existe un mécanisme où les districts génèrent des revenus à partir de leurs activités quotidiennes et soumettent le total des recettes obtenues une fois par trimestre assorti d'une proposition sur la façon dont ils ont l'intention d'utiliser les fonds. Cette soumission est ensuite approuvée par l'agent comptable de l'administration centrale qui détient une feuille de route précise de la mise en œuvre de l'ATPC. Les fonds sont ensuite traités pour soutenir les activités proposées. Un soutien supplémentaire par le biais de subventions et de prêts émanant de partenaires de développement est également fourni.

Recommandations :

- **Concevoir le suivi comme un processus propice à l'autonomisation, la motivation et le renforcement des capacités des parties prenantes, y compris les membres des communautés, les leaders naturels, les fonctionnaires et les chargés de programme.**
- **Veiller à ce que les indicateurs et les méthodes de mesure soient transparents de manière à ce que le suivi soit un outil pour accélérer le changement.**
- **Rendre le suivi budgétaire de l'assainissement et l'hygiène plus transparent afin de mesurer plus efficacement les performances du programme**

5. Suivi du marketing de l'assainissement

Le marketing de l'assainissement est un territoire émergent méconnu pour les agences gouvernementales et bien souvent elles ne réalisent pas ce qu'elles doivent mesurer et comment. À l'heure actuelle, les interventions en marketing de l'assainissement sont financées et gérées par des agences d'aide extérieure dans la plupart des pays, alors que les organismes gouvernementaux restent pour la plupart à l'écart. Il existe des perceptions extrêmement variées concernant le marketing de l'assainissement au sein des parties prenantes du secteur, qui faussent leur aptitude à suivre l'adéquation et l'efficacité des interventions en marketing de l'assainissement. Parmi les idées fausses qui reviennent souvent à propos du marketing de l'assainissement figurent :

- *« le marketing de l'assainissement revient à former des maçons à la construction et la vente de latrines »*

- « si l'ATPC crée une demande accrue en assainissement, les marchés se développeront automatiquement pour couvrir la demande »
- « une fois que la demande est créée par le déclenchement de l'ATPC, il devient possible de lancer le marketing de l'assainissement »
- « le marketing de l'assainissement et l'ATPC ne font pas bon ménage »

Pour la durabilité à long terme des résultats obtenus en matière de statut FDAL et d'assainissement total dans les communautés, il est important de sensibiliser les organismes gouvernementaux à ce qu'est le marketing de l'assainissement et à ce qu'il n'est pas, de façon à ce qu'ils puissent faciliter la croissance de marchés locaux favorables aux pauvres au lieu de les entraver en offrant du matériel gratuit ou subventionné aux clients potentiels.

Il existe des exemples de centres de démonstration de l'assainissement avec des options de latrine et des installations de lavage des mains. Des maçons sont basés dans ces centres, bénéficient d'une formation et sont équipés des outils requis pour construire des latrines ; la promotion des installations de lavage des mains est également faite. L'emplacement pose un problème majeur. Les villageois ont besoin de voir les produits mais ils doivent aussi pouvoir les acheter. Une option possible serait une boutique mobile embarquée sur une remorque de façon à ce que les produits puissent être transportés d'un site à un autre, exposés aux communautés mais aussi disponibles à la vente (expérience dans le Madhya Pradesh en Inde). Une autre option serait la production de catalogues pour que les villageois puissent voir les différentes options qu'ils peuvent acheter.

Lorsque le financement constitue un obstacle majeur au maintien d'un assainissement amélioré et de meilleures pratiques d'hygiène, il est pertinent de surveiller la disponibilité du financement dans la période qui suit l'obtention du statut FDAL. Certains pays ont de l'expérience dans l'usage de microcrédits pour fournir les ressources requises pour l'assainissement, p. ex. des projets de prêts et d'épargne dans des villages du Népal ; l'utilisation possible de prêts accordés sur des fonds de projet de réduction de la pauvreté pour permettre à des communautés pauvres d'accéder aux marchés, aux fournitures et aux compétences requises pour mettre les installations à niveau.

Recommandations/suggestions :

Si l'on s'inspire de l'expérience du projet TSSM en Asie et en Afrique (2007-2010), les indicateurs de suivi du marketing de l'assainissement à différents niveaux pourraient être les suivants :

Niveau national :

- La politique ou la stratégie nationale du secteur comprend-elle un élément ayant trait à l'amélioration de la disponibilité de biens et services d'assainissement abordables sur les marchés locaux pour toutes les catégories de consommateurs ?
- Y a-t-il des budgets prévus pour les études de marché nationales/régionales (recherche formative auprès des consommateurs, évaluation de la chaîne d'approvisionnements avec les prestataires), le développement d'une stratégie d'assainissement/le renforcement des capacités des prestataires du secteur privé pour mettre en œuvre la stratégie de marketing mise au point/les campagnes de communication d'un changement de comportement (BCC) ?
- Les compétences de gestion sont-elles mises à disposition pour exploiter ces allocations ?

Au niveau des autorités locales :

- Sensibilisation des autorités locales à la stratégie de marketing élaborée pour leur district/province (options de produits, options de prix et de paiement, lieu – qui livrera les clients et où ? Promotion – qui informera les clients des options possibles et comment ?)

- Dans le suivi postérieur au déclenchement, les prestataires sont dotés des aides de communication et bénéficient d'une formation pour faciliter un choix éclairé dans les communautés
- Nombre de prestataires de services d'assainissement ayant reçu une formation disponibles dans le district/sous-district
- Nombre d'options d'amélioration de l'assainissement accessibles aux segments plus pauvres de la clientèle du district
- Existence de mécanismes au sein des autorités locales pour faciliter une interface entre les communautés déclenchées et les prestataires de services ayant reçu une formation
- Existence de mesures d'assurance qualité pour des produits et services d'assainissement localement disponibles, p. ex. signalétique, labels de qualité, agrément des prestataires.

Au niveau communautaire

- Sensibilisation des ménages communautaires aux options de produits et de paiement disponibles
- Variations dans les types et les coûts d'installations d'assainissement construites dans une communauté
- Messages BCC vus/entendus/retenus

Au niveau des prestataires de services locaux

- Nombre de commandes reçues et honorées
- Retards et goulots d'étranglement rencontrés
- Disponibilité d'un financement pour permettre l'expansion d'une entreprise d'assainissement

6. Fournir une structure vérifiable aux processus de suivi

Un processus de suivi structuré peut améliorer la fiabilité et l'efficacité du suivi durant la phase postérieure au déclenchement. En l'absence d'un processus clairement défini, le suivi se résume à un comptage du nombre de latrines construites. Les activités de suivi vérifiables et les points de contrôle permettent d'augmenter les chances de voir d'autres aspects importants des progrès couverts correctement. Durant la phase postérieure au déclenchement, il est bon de spécifier tout ce qui doit se passer entre la communauté et les prestataires chargés du suivi lors des visites de suivi 1, 2, 3 et ainsi de suite, jusqu'à ce que la vérification du statut FDAL puisse avoir lieu. Le suivi doit vérifier si le changement de comportement se déroule comme prévu et quels obstacles et goulots d'étranglement sont rencontrés. Un soutien sous forme d'information, de conseils et de liaison doit être proposé sur mesure en fonction des résultats du suivi. Au Malawi par exemple, un problème que l'on rencontre fréquemment avec les communautés porte sur l'effondrement des latrines ; le suivi et le soutien accordés peuvent être adaptés pour tenter de résoudre cette question et peut-être faire intervenir un marketing de l'assainissement avant même qu'une communauté soit déclarée FDAL si leur principal problème est l'effondrement constant des latrines et non pas la demande de latrines proprement dite.

Voir divers exemples dans l'annexe, y compris : *Process Quality Indicators Checklist* [Aide-mémoire des indicateurs de qualité du processus], élaboré à partir d'une recherche-action participative dans 80 communautés de Java oriental ayant participé au projet TSSM.

Un organigramme sera peut-être utile pour le suivi postérieur à l'obtention du statut FDAL : si le problème est d'ordre technique, certains indicateurs seront peut-être appropriés ou si le déclenchement ne s'est pas bien passé, d'autres indicateurs seront peut-être plus appropriés.

7. Domaines possibles d'indicateurs pour le suivi de l'assainissement postérieur à l'obtention du statut FDAL (c.-à-d. FDAL, FDAL+, FDAL++)

- Propreté des latrines
- Existence et état des installations de lavage des mains
- Gestion des décharges
- Évacuation sans danger des eaux usées des salles d'eau et des cuisines
- Gestion des bosquets et arbustes aux alentours de la communauté (risque de défécation en plein air)
- Respect des Plans d'action communautaire
- Mise à jour des cartes de défécation de la communauté/élargie aux cartes permettant de surveiller d'autres pratiques d'hygiène
- Disponibilité d'arrêtés et de sanctions appliqués par la communauté, p. ex. pour lutter contre la défécation en plein air
- Pratiques de sécurité et d'hygiène alimentaires adaptées au mode de vie local
- Sécurité de l'eau au sein des ménages
- Élimination adéquate des déjections animales/stabulation des animaux
- Protection des sources d'eau
- Disponibilité de produits et services d'assainissement et d'hygiène souhaités par les consommateurs
- Disponibilité d'un financement à l'intention des consommateurs et des fournisseurs

En Éthiopie, pour signaler à quel stade en sont ses progrès, un village plante un drapeau jaune, vert ou blanc à des endroits bien visibles du village pour indiquer dans quelle mesure il a réussi à se débarrasser de la défécation en plein air.

- Drapeau jaune : au moins 50 pour cent des ménages ont achevé la construction d'un type quelconque de latrine (type conçu par les membres de la communauté) et s'en servent.
- Drapeau vert (première phase de la certification FDAL) : échelon immédiatement supérieur au drapeau jaune (c'est un processus d'environ six mois en circonstances normales). 100 % des ménages ont construit des latrines d'un type quelconque et s'en servent. Des latrines ont été construites à l'intention des voyageurs et dans les lieux publics et elles sont en service.
- Drapeau blanc : la communauté est prête à passer à la deuxième phase du processus de certification. Cette étape devrait en principe prendre environ un an. Une telle communauté devra prouver ce qui suit :
 - 100 % des latrines sont en service
 - Les installations de lavage des mains sont en état de marche et sont dotées d'eau et de savon ou d'un produit de substitution du savon
 - Gestion saine de l'eau au sein du ménage
 - La ou les sources d'eau existantes sont bien protégées des contaminations possibles par le bétail et autres, avec un bon drainage

Observations/réflexions

Dans la plupart des pays à ce jour, une fois que le statut FDAL a été atteint et vérifié, le suivi tend à cesser. Toutefois, l'expérience et la recherche montrent que le statut FDAL, une fois qu'il a été obtenu, n'est pas nécessairement permanent. La réflexion sur les résultats du suivi devrait servir à procéder aux ajustements requis des programmes et de la politique ATPC.

Au niveau communautaire, la transparence du suivi et la transparence de la vérification s'imposent. Les communautés devraient savoir pourquoi elles obtiennent ou n'obtiennent pas le statut FDAL. Les communautés peuvent avoir élaboré la mise en œuvre d'une stratégie ou d'une procédure qui permet de garantir la pérennité de son statut FDAL. Cela comprend des réglementations locales pour décourager la défécation en plein air, la promotion de la construction et de l'utilisation de latrines, notamment de latrines privées. Les communautés peuvent suivre leur respect du plan d'action. L'échange d'expériences et d'informations entre les villages peut aussi servir comme fonction de suivi, c.-à-d. d'un contrôle sur ce que les communautés font et sur ce qu'il faut améliorer. Des directives pour un suivi-évaluation communautaire servent à maintenir la qualité du processus. Le suivi devrait comprendre les installations sanitaires dans les écoles, les centres de santé et d'autres institutions au sein des communautés mais ce type de suivi n'est pas toujours couvert par le budget.

Néanmoins, des systèmes de suivi par des tiers – suivi indépendant – ont un rôle critique à jouer. Dans nombre de pays, la question des sanctions n'a pas fait l'objet d'une réflexion sérieuse. Certains pays ou communautés ont un arrêté qui bannit la défécation en plein air avec un système de poursuites/d'amendes en cas d'infraction et la menace du retrait du statut FDAL, alors que dans d'autres pays, les communautés ayant peut-être retrouvé leurs mauvaises habitudes de défécation en plein air ne craignent aucune conséquence. La Zambie a l'expérience de l'application de la loi sur la santé publique pour garantir la durabilité de l'ATPC dans un contexte urbain.

Dans la période postérieure à l'obtention du statut FDAL, une alternative intéressante en termes de coût-efficacité peut être une recherche participative auprès des communautés afin de mieux comprendre pourquoi certains villages maintiennent leur comportement FDAL et d'autres non, ou pourquoi certains obtiennent rapidement le statut FDAL alors que d'autres peuvent prendre de nombreux mois et d'autres encore pourront ne jamais l'atteindre. Une recherche-action menée en Indonésie (Mukherjee *et al.*, 2012) est un exemple de la recherche participative à bas coût auprès des parties prenantes qui consiste à procéder à une évaluation rapide postérieure à l'obtention du statut FDAL, qui a aussi permis un apprentissage institutionnel pour les agents de mise en œuvre et les responsables du programme dans les autorités locales.

Problèmes continus

Une gamme de problèmes d'envergure a été signalée, à savoir :

- **Marketing de l'assainissement** : Le faible niveau de connaissance des différentes options de latrine chez les communautés suggère que le marketing d'assainissement est encore une approche sous-employée ; il est nécessaire de renforcer les capacités pour mettre en œuvre cette approche avec les pouvoirs publics et les partenaires en accordant plus d'attention aux indicateurs afin de surveiller l'efficacité du marketing de l'assainissement.
- **Contraintes en termes de ressources** : Dans le contexte des contraintes générales en termes de ressources, il peut y avoir un compromis entre l'allocation d'un budget au S&E et les activités de mise en œuvre de l'assainissement. En premier lieu, les fonctionnaires ont souvent besoin de ressources pour assurer la livraison de services d'assainissement p. ex. motos pour toucher les communautés afin d'assurer un suivi adéquat. Toutefois, les décideurs ont besoin de comprendre que l'investissement dans un S&E de qualité est la meilleure assurance pour protéger la qualité, le rapport coût-efficacité et la durabilité des interventions de programme.
- **Motivation des bénévoles** : Au niveau communautaire, les bénévoles utilisent souvent leur propre équipement pour s'acquitter de la tâche. Il est suggéré que les chefs traditionnels ont besoin d'une formation et de ressources pour que leurs performances soient efficaces.

- **Politiciens** : Le leadership politique en matière d'assainissement s'impose mais il est rare que les discussions ministérielles soient axées sur l'assainissement. Des efforts de plaidoyer ciblés sont requis et doivent être budgétés pour rehausser le profil politique des questions liées à l'assainissement rural et de l'ATPC comme une approche permettant de promouvoir un changement de comportement rapide au sein des populations, complétés par d'autres approches qui permettront de rendre ces changements durables. Une rencontre interministérielle a été suggérée pour veiller à ce que l'ATPC reçoive un aval et une attention de haut niveau.
- **Une offre post statut FDAL** : les organismes de mise en œuvre et les pouvoirs publics n'ont généralement pas élaboré d'offre de soutien post statut FDAL. Ceci s'impose pour assurer un suivi et prendre des mesures correctives – l'offre pourrait inclure un suivi renforcé, des outils d'évaluation et des politiques et processus pour empêcher les communautés de retomber dans la défécation en plein air.

Sources

Boîte à outils pour le marketing de l'assainissement WSP : http://www.wsp.org/toolkit_fr/french-sanitation-marketing-toolkit-home

Mukherjee, Nilanjana, Wartono, Djoko et Robiarto, Amin (2011) *Managing the Flow of Monitoring Information to Improve Rural Sanitation in East Java*, Water and Sanitation Program, www.wsp.org/wsp/sites/wsp.org/files/publications/WSP-Monitoring-Information-TSSM.pdf

Mukherjee, Nila avec Amin Robiarto, Saputra, Effentrif et Djoko Wartono (2012) *Factors Associated with Achieving and Sustaining Open Defecation Free Communities: Learning from East Java*, Water and Sanitation Program, http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/WSP_Indonesia_Action_Research_Report.pdf

Perez, Eduardo *et al.* (2012) *What Does It Take to Scale Up Rural Sanitation?* Water and Sanitation Program, Banque mondiale, Washington, juillet

Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (2012) *Progrès en matière d'assainissement et d'alimentation en eau : rapport 2012*, UNICEF et Organisation mondiale de la santé http://www.wssinfo.org/fileadmin/user_upload/resources/JMPreport_French.pdf

Contacts

Prénom	Nom de famille	Pays	Organisation	Courriel
Nilanjana	Mukherjee	Indonésie /Inde	Indépendante	Bubul44@gmail.com
Sue	Cavill	Royaume-Uni	WaterAid – SHARE	suecavill@wateraid.org
Paul	Kwasi Nutsugah	Ghana	Bureau de santé environnementale de la région du Centre	pnutsugah@yahoo.com
Edson	Baptista	Angola	Coordinatrice technique et sponsor de la section Eau & Assainissement, gouvernement d'Angola, Direction provinciale de l'Énergie et de l'Eau	edibap2003@hotmail.com

Annexe 1 : Définitions du statut FDAL

Les pays adoptent souvent des critères différents pour qu'une communauté obtienne le statut FDAL. Ci-après figurent quelques exemples :

	Critères
Ghana	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun signe visible d'excréments humains au sein de la communauté (cela veut dire qu'il doit y avoir une absence totale de matières fécales visibles à l'œil nu et susceptibles d'attirer des mouches). Cela comprend les fèces dans les toilettes, les pots de chambre, les bosquets et arbustes environnants, les décharges, etc. • Tous les membres de la communauté, y compris les enfants, éliminent leurs matières fécales d'une manière acceptable qui ne puisse pas perpétuer la transmission des maladies féco-orales. • Dans ce contexte, « manière acceptable » veut dire que les fèces : <ul style="list-style-type: none"> ○ Doivent être couvertes ○ Ne doivent pas être accessibles aux mouches ○ Ne doivent pas être stockées dans un sac en polyéthylène ○ Sont placées dans une latrine ○ Ou sont enterrées assez profond pour empêcher les animaux de les exposer à l'air
Inde	Défécation en plein air interdite ; les ménages, les écoles et les établissements pré-scolaires utilisent des toilettes fonctionnelles
Malawi	Pas de défécation en plein air, taux de couverture en toilettes de 100 % (toilettes partagées acceptées) ; FDAL ++ pas de défécation en plein air, taux de couverture en toilettes de 100 % (toilettes partagées acceptées), 100 % des trous de défécation sont dotés d'un couvercle, 100 % des toilettes dotées d'installations de lavage des mains, toutes les institutions aux normes FDAL++
Népal	FDAL – Pas de défécation en plein air, taux de couverture en toilettes de 100 %, un ménage une toilette, toilettes dans toutes les institutions (écoles, bureaux gouvernementaux, centres communautaires), toilettes dans les lieux publics
Érythrée	La totalité de la communauté a mis un terme à la défécation en plein air et les latrines sont toutes dotées d'installations de lavage des mains (en guise d'indicateur supplétif du lavage des mains)
Ouganda	Pas de défécation en plein air, taux de couverture en toilettes de 100 %, installations de lavage des mains 100 %
Éthiopie	100 % de réduction de la défécation en plein air
Indonésie	On peut dire qu'une communauté est FDAL si : <ul style="list-style-type: none"> • Tous les ménages défèquent uniquement dans des latrines améliorées (et cela vaut pour les écoles) • On ne peut voir aucun excrément humain aux alentours du village • La communauté impose des sanctions, des réglementations ou d'autres efforts pour empêcher la défécation en plein air • La communauté établit un mécanisme de suivi pour arriver à ce que 100 % des ménages possèdent leur propre latrine améliorée • Il y a des efforts manifestes et des stratégies écrites pour tendre vers l'assainissement total
Angola	100 % FDAL
Zambie	Arrêt complet des pratiques de défécation en plein air avec Une Famille, Une Latrine
Nigéria	FDAL veut dire qu'il n'y a pas de fèces exposées à l'environnement. Implique

	l'utilisation de toute forme de latrine qui empêche l'exposition de fèces à l'environnement. Implique également la pratique de lavage des mains et la fourniture de latrines institutionnelles
Kenya	Les ménages doivent avoir des toilettes qui sont manifestement en service ; les toilettes utilisées doivent avoir des couvercles et il ne doit pas y avoir d'emplacements actifs réservés à la défécation en plein air – pas de merde dans l'environnement
Bangladesh	Assainissement de base Toilettes avec chasse d'eau automatique ou manuelle/latrines reliées à un système d'égout ou fosse septique Latrines à fosse avec dalle et joint hydrique ou couvercle ou abattant Latrines à fosse avec dalle mais sans joint hydrique, couvercle ou abattant Latrines améliorées à fosse ventilée Latrines à compost

Annexe 2 : AIDE-MÉMOIRE DES INDICATEURS DE QUALITÉ DU PROCESSUS ATPC POUR LE SUIVI POST-DÉCLENCHEMENT

Mis au point à partir de la recherche-action de TSSM en Indonésie, 2010*

Étape	Indicateurs d'évaluation de la qualité du processus <i>(les réponses obtenues aux questions ci-dessous peuvent être notées pour une évaluation globale de qualité. Plus il y a de conditions satisfaites à chaque étape, meilleure est la qualité du processus, et par conséquent plus grandes sont les chances de succès)</i>	Notes obtenues et implications en termes de supervision/formation des facilitateurs ATPC
PRÉ-DÉCLENCHEMENT		
1	<p>Décision de déclencher ou ne pas déclencher : Combien des conditions suivantes ont été satisfaites ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le chef du village a demandé un déclenchement ? 2. Le chef du village s'est déclaré prêt à mobiliser tous les sous-groupes de la communauté pour participer au déclenchement ? 3. Le jour convenu, au moins 30 hommes/femmes/enfants de toutes classes économiques ont assisté au début du déclenchement ? 4. Ils étaient prêts à participer au processus en sachant qu'aucune aide n'était versée ni aucune latrine fournie ? <p><i>Si toutes ces conditions sont remplies, il est probable que le déclenchement sera réussi. Si les conditions 3 et 4 ne sont pas remplies, il serait peut-être préférable de repousser le déclenchement et de travailler avec les dirigeants de la communauté pour créer d'abord des conditions plus favorables.</i></p>	
DÉCLENCHEMENT		
2	<p>Outils ATPC utilisés* : Combien des conditions suivantes ont été satisfaites ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pratiques de défécation cartographiées par terre (<i>PAS sur une feuille de papier</i>) avec une participation active des femmes, des hommes et des enfants présents ? 2. La marche exploratoire le long d'un transect a couvert les sites de défécation en plein air actuellement utilisés dans la communauté pour générer un sentiment de honte et de dégoût ? 3. Simulation de la pollution fécale de l'eau, de préférence au bord de l'eau ? (<i>essentiel dans les communautés où l'on se lave, on fait la lessive et on défèque dans les plans d'eau</i>) 4. Voies de contamination tracées, pour la saison sèche et la saison humide ? (<i>surtout pertinent pour les communautés qui ne défèquent pas dans les rivières</i>) 5. Calcul du volume de fèces effectué pour exposer les implications de la défécation en plein air pour tout le monde, qu'elle soit pratiquée par quelques-uns ou par beaucoup de gens ? 6. Discussion sur la manière de contenir les fèces en utilisant des schémas simples mais SANS promouvoir un type de latrine particulier ? <p><i>* Voir Kar et Chambers (2008), Manuel sur l'ATPC. PLAN-IDS</i></p>	
3	<p>Efficacité du déclenchement : Lesquelles des choses suivantes se sont produites à la fin du déclenchement ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Est-ce qu'un ou plusieurs leaders naturels sont sortis du lot ? 2. Ont-ils commencé à discuter de la manière de mettre un terme à la défécation en plein air dans leur communauté avant une date précise ? 3. Est-ce que la planification d'actions en vue de devenir FDAL a commencé ? 4. Est-ce que l'identification de membres d'un comité d'assainissement a commencé ? 5. Ont-ils demandé des informations sur les options/les prestataires de services d'assainissement ? 	

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Si ces choses ne se sont pas produites, le déclenchement a échoué.</i> • <i>Essayez de découvrir ce qui empêche la création d'un élan pour aller jusqu'à l'étincelle.</i> • <i>Servez-vous de l'information pour planifier un nouvel exercice de déclenchement à une date ultérieure lorsque vous pourrez vous attaquer aux obstacles précis identifiés.</i> 	
	L'APRÈS-DÉCLENCHEMENT	
4	<p>Visite de suivi 1 semaine après le déclenchement. <u>Lesquelles des choses suivantes se produisent ?</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un prospectus/catalogue pour un choix informé est-il disponible dans la communauté ? 2. Les ménages qui pratiquent la défécation en plein air l'ont-ils vu ? <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Dans la négative, montrez-leur une copie du catalogue et laissez-le avec le Comité de l'assainissement en lui demandant de diffuser l'information OU</i> ○ <i>Donnez-leur le nom de prestataires d'assainissement qualifiés qui peuvent proposer des options d'amélioration de l'assainissement.</i> 3. Y a-t-il eu prise de contact entre les ménages de la communauté et des maçons qualifiés ou des entrepreneurs en assainissement ? <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Dans la négative, facilitez le contact</i> 4. Les chefs de village/membres du Comité d'assainissement ont-ils connaissance de sources de financement qui peuvent être exploitées, tant pour les consommateurs que pour les prestataires d'assainissement ? 5. La communauté a-t-elle entamé le suivi de l'accès à l'assainissement ? <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Vérifiez que les preuves d'une méthode/carte/registres de suivi sont conservées.</i> ○ <i>Si ce n'est pas le cas, aidez-les à commencer avec une classification du bien-être des ménages et une classification des installations en systèmes améliorés/non améliorés,</i> ○ <i>Donnez de bons exemples de cartes/tableaux sociaux venant d'autres communautés</i> 6. La communauté a-t-elle entamé le suivi du comportement (contrôler et empêcher la défécation en plein air) ? <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Découvrez quelles méthodes sont utilisées et voyez si des personnes qui défèquent en plein air ont été arrêtées/punies jusqu'ici</i> 	
5	<p>Visite de suivi 1 mois après le déclenchement – et régulièrement par la suite jusqu'à l'obtention du statut FDAL : <u>Lesquelles des choses suivantes se produisent ?</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les méthodes/outils de suivi introduits sont-ils en service ? Sont-ils mis à jour régulièrement ? 2. Les liens établis entre consommateurs-fournisseurs-prestataires de services fonctionnent-ils ? 3. Des méthodes pour détecter et empêcher la défécation en plein air sont-elles utilisées ? 4. Les obstacles au financement sont-ils en passe d'être résolus ? <ul style="list-style-type: none"> • <i>Si ce n'est pas le cas, fournissez des informations/idées/exemples recueillis auprès d'autres communautés pour contribuer à résoudre les goulots d'étranglement</i> 	
6	<p>Visite de contrôle aléatoire – Une fois le statut FDAL vérifié et obtenu</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Inspectez les alentours des logements et l'environnement de la communauté (berges de rivière, drains et ruisseaux, étangs, canaux d'irrigation, champs de culture, sillons) pour y trouver des signes de défécation en plein air 2. Vérifiez les registres de propriétaires de latrines pour confirmer que 100 % des ménages possèdent un assainissement amélioré. 3. Inspectez au hasard 10 % des installations permanentes et semi-permanentes des ménages – sont-elles utilisées régulièrement et bien entretenues et sont-elles toujours sûres/améliorées. 4. Demandez comment est détectée la défécation en plein air et si elle est punie. 	

	<p>5. Demandez qui a été détecté la dernière fois et quelle action a été prise (si personne n'a jamais été pris, vous pouvez soupçonner une carence du système de suivi du comportement).</p> <p>6. Discutez avec les chefs du village et du hameau pour voir comment ils peuvent empêcher leur communauté de recommencer à pratiquer la défécation en plein air et de perdre son statut FDAL.</p> <p><i>Consignez et rendez compte de tout nouvel apprentissage au Centre de santé communautaire/sous-district/autres facilitateurs.</i></p>	
--	---	--

Annexe 3 : L'outil intégré de reddition de comptes et de suivi de l'AEPHA au Malawi

Malawi Integrated WASH monitoring and reporting tools [Compatibility Mode] - Microsoft Excel

Security Warning: Some active content has been disabled. Click for more details. Enable Content

C10

Household Water and Sanitation Information

Health Centre		Health Centre Code		Date of Data Collection	
Name of HSA		TA Name		GVH Name	Village name
		TA code		GVH code	Village code

HH number	H/Hold name	Population	Number of Households With Basic Latrines (Permeable Floor, No Drop Hole Cover)	Number of Households With Basic Latrines (Permeable Floor, with Drop Hole Cover)	Number of Households With Basic Latrines (Impermeable Floor, No Drop Hole Cover)	Number of Households With Improved Latrines (Impermeable Floor, with Drop Hole Cover)	Number of Households With Composting Latrines (EcoSan)	Number of Households With Water Closets	Number of Hand Washing Facilities	Number of Functional Boreholes With Clean Surroundings	Number of Functional Boreholes Without Clean Surroundings	Number of Non-Functional Boreholes	Number of Functional Taps With Clean Surroundings	Number of Functional Taps Without Clean Surroundings	Number of Non-Functional Taps	Number of Functional Protected Shallow Wells With Clean Surroundings	Number of Functional Protected Shallow Wells Without Clean Surroundings	Number of Non-Functional Protected Shallow Wells	Number of Functional Protected Springs With Clean Surroundings	Number of Functional Protected Springs Without Clean Surroundings	Number of Non-Functional Protected Springs
1																					
2																					

Village Data | Facility Data | Health Center Data | School Data | HR Data | HSA Form | HSA Supervisor form | PEA Form | CLTS Form | HSA vg form